



**Centre
francophone**

VIVRE MIEUX



Conseil scolaire de district
du Centre-Sud-Ouest



CONSEIL SCOLAIRE
DE DISTRICT CATHOLIQUE
CENTRE-SUD

Le Centre francophone de Toronto en partenariat avec les deux Conseils scolaires francophones de Toronto offrent un programme de traitement de jour (selon l'article 23) pour les enfants qui ont des difficultés d'ordres comportementales, affectives ou sociales qui font en sorte que leur succès scolaire est compromis. Le Programme Passerelle du Centre francophone de Toronto, combine des services thérapeutiques intensifs à un environnement de classe où se trouve un maximum de 8 étudiants. Ce programme est d'une durée maximale de 2 ans et accepte présentement des références d'enfant de 6 à 12 ans.

Services offerts:

- 2 classes de 8 enfants par classe avec 2 éducateurs spécialisés et 1 enseignant ressource.
- Une intervenante en gestion de cas.
- Traitement psychosocial par l'entremise d'acquisition d'habilités sociales, tolérance à la frustration, gestion de la colère, résolution de problème et apprentissage de comportements appropriés en salle de classe.
- Plan d'enseignement individualisé, ainsi qu'un enseignement différencié en fonction des besoins de l'enfant.
- Intervention multidisciplinaire: éducateurs spécialisés, enseignant, intervenante en gestion de cas, psychologue consultant et psychiatre consultant.
- Suivi familial individualisé avec l'intervenante en gestion de cas.
- Service de soutien à la famille et à l'école d'origine lors des transition de l'enfant de son école d'origine au programme Passerelle et vis et versa.
- Transport de l'enfant en taxi matin et soir.

Enfants et familles éligibles à participer au Programme Passerelle du CFT:

- Les parents/tuteurs sont en mesure de participer aux rencontres prévues avec l'intervenante en gestion de cas et de communiquer avec les professionnels au besoin.
- L'enfant a entre 6 et 12 ans.
- L'enfant habite dans la région desservi par le Centre Francophone de Toronto.
- L'enfant a des troubles comportementales, affectifs ou sociaux qui nuisent à son succès scolaire.
- Les difficultés de l'enfant peuvent être adressé dans un environnement d'une classe.
- L'enfant fonctionne à un niveau d'intelligence moyenne ou plus.
- L'enfant n'a pas de troubles psychotiques, ou de troubles du développement.

Pour de plus amples renseignements ou pour une référence, communiquez avec

Alexandra Fortier, coordonnatrice de programme

416-446-0303, x31